Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-215601097-20260529-2026_05_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
Votants	15

Présents : M. LE PENHUIZIC Patrice, Maire, Mme EON Laetitia, M. COLLOMB Ludovic, Mme DUBOS Fabienne, M. RETIF Romain, Mme LE GOUHINEC Pascale, M. BRABANT Hugues, COINTARD Morgane, M. LE GAL Fabrice, Mme LE BERRE Caroline, M. DUPARD Thomas, Mme MORISE Cécile, M. LASSAY Dylan, Mme ROUSSELLE Eva-Lou, M. LAYEC Guy.

Excusé(s) ayant donné procuration :
Monsieur LASSAY Dylan (pouvoir à Mr LE PENHUIZIC Patrice)
Madame ROUSSELLE Eva-Lou (pouvoir à Mme LE BERRE Caroline)
Monsieur BRABANT Hugues (pouvoir à Mme EON Laetitia)

Réf : 2026-05-05

Objet : commission contrôle listes électorales

Une commission de contrôle est nommée pour veiller à la régularité des listes électorales.
Les membres de la commission de contrôle sont nommés par arrêté préfectoral pour 6 ans après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.
Pour les conseils issus d'une seule liste, la CCLE est composée d'un conseiller municipal, d'un délégué du tribunal judiciaire et d'un délégué de l'administration qui sera nommé par le préfet.
Il est préférable de désigner un suppléant pour chaque représentant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme :

- Conseiller municipal membre titulaire : Monsieur Romain RETIF
- Conseiller municipal membre suppléant : Madame Fabienne DUBOS

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Patrice LE PENHUIZIC